
Politique développement durable de l'AHQ

Mobiliser et accompagner les hébergements touristiques dans leur transition durable est une mission vitale qui tient à cœur l'AHQ. Animée par une profonde volonté d'améliorer les pratiques sociales et environnementales de ses membres et plus largement de l'industrie de l'hébergement touristique, elle multiplie les efforts pour y parvenir à travers plusieurs projets.

Il apparaît indispensable qu'en tant que chef de file de l'hôtellerie au Québec que l'AHQ s'engage elle-même dans une démarche de développement durable. Pour ce faire et en concertation avec les différentes parties prenantes qui l'entourent, l'organisation s'est dotée d'une politique de développement durable et a déterminé plusieurs objectifs qu'elle s'engage à respecter.

En outre, l'AHQ s'assure plus globalement que toutes les décisions prises sont en adéquation avec ses valeurs et ses politiques pour une saine gouvernance. L'AHQ s'assure de prendre en compte les trois piliers du développement durable en étant équitable, respectueuse et transparente autant envers ses employés, ses membres que vers l'ensemble de ses partenaires, tout en s'assurant d'avoir un modèle économique viable. Aussi, en tant qu'ambassadeur de Clé Verte au Québec, l'AHQ entend faire tous les efforts pour réduire au maximum son empreinte écologique. Elle garantit également d'intégrer une réflexion dans une perspective DD pour chacun de ses projets et événements.



Soucieuse d'intégrer l'équipe aux prises de décision et de la faire adhérer à la vision, une activité annuelle est organisée par la responsable en DD afin de mettre en valeur les bonnes pratiques et de mesurer et redéfinir ensemble les objectifs DD que l'AHQ poursuit annuellement.

Bilan carbone :

- Mesurer l'empreinte carbone des activités de l'AHQ, incluant les événements majeurs comme le congrès annuel.
- Encourager l'équipe à mesurer sa propre empreinte carbone grâce au site de l'Ademe (Agence de la transition écologique)

Conditions de travail :

- Viser l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle des équipes à travers une flexibilité des horaires de travail et un droit à la déconnexion
- Établir des entretiens individuels annuels (ou plus à la demande de l'employé) avec la direction pour favoriser l'écoute et dialogue
- Organiser des événements de type *Team-building* pour favoriser la cohésion de l'équipe

Économie de partage et mobilité :

- Mutualiser les ressources humaines et administratives de l'Association hôtellerie du Québec avec d'autres associations afin de diminuer les coûts d'opération pour en offrir encore plus aux membres.
- Installer l'espace de travail dans des bureaux partagés
- Favoriser les trajets en transports en commun ou en co-voiturage pour les employés et lors de la participation à divers événements et en faire la promotion

Implication sociale :

- Poursuivre notre implication pour contrer l'exploitation sexuelle dans le secteur de l'hôtellerie et l'inclusion des personnes atteintes d'autisme dans le marché du travail, de même que l'inclusion pour les personnes à mobilité réduite et/ou autres initiatives du genre.
- Soutenir des étudiants en tourisme afin d'encourager la relève
- Poursuivre notre rôle de mobilisateur dans la conscientisation de la responsabilité sociale et environnementale des organisations touristiques
- Mettre en lumière la sensibilisation au développement durable lors des événements, webinaires, articles et autres outils de communication dont on dispose

Sobriété numérique :

- Recycler nos outils numériques désuets
- Mettre en place des dossiers de partages (Sharepoint)
- Zéro impression papier
- Encourager l'équipe à supprimer les dossiers inutiles et courriels non nécessaires

Voir Charte de développement durable adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Je m'engage à faire ma part dans le développement durable et faire en sorte que les trois piliers soient pris en compte dans nos décisions.

Mon nom complet : _____

Mon titre: _____